

> Notre action au Conseil communal :

Au début de la législature 2011-2016, Danielle Nicolier a été élue à la commission de gestion et a suivi le dicastère de la municipale Mme Frutschi : Enseignement, Hôpitaux, Sécurité sociale, Temple et Cultes. Danielle a été nommée Présidente de la commission dès juillet 2012 pour un an.

Charles-André Durnat a été nommé scrutateur jusqu'à juin 2013. Il a fonctionné au sein de la commission chargée du projet avorté de vendre le bâtiment communal de la Souche.

Leurs interventions ont porté sur la gestion du «Vuarnéran», l'utilisation de la Grappe, les jetons de présence des conseillers communaux et l'éclairage de l'église. Ils ont aussi fait suivre le courrier d'une citoyenne au sujet de la récupération du carton et du papier.

Au travers de ses interventions, le groupe Arc-en-Ciel veille à faire respecter les règles éthiques, notamment la liberté d'expression, le débat public, la protection de l'environnement, qui sont nos principales préoccupations comme groupe politique aux couleurs variées.

Cette Gazette est toujours imprimée sur papier recyclé !

Soutenez-nous s.v.p. par une contribution !

*Chère lectrice, cher lecteur,
Toute activité coûte : nous avons eu à payer la facture des élections adressée par la Commune aux partis impliqués (Fr.1340.-), notre campagne électorale, nos animations et notre gazette.*

Nos recettes proviennent des jetons de présence de nos deux conseillers communaux, de dons et des cotisations de membres.

Pour pérenniser nos activités et continuer à vous proposer un travail de qualité, nous sollicitons votre soutien.

Vous pouvez nous le témoigner soit en faisant un don, soit en devenant membre sympathisant ou en rejoignant notre groupe en tant que membre actif.

Les cotisations s'élèvent maintenant à 30 fr par personne et à 50 fr par couple.

> à verser au c.p.17-508825-4.

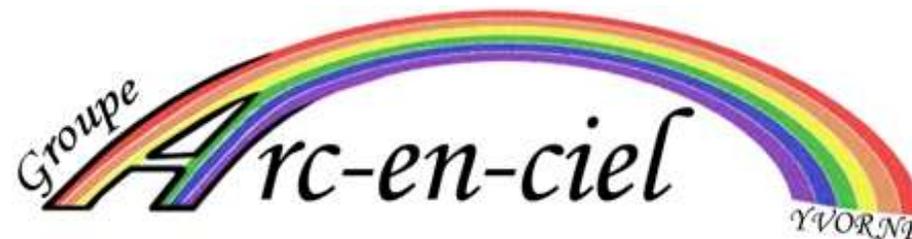
Un grand MERCI à toutes les personnes qui nous soutiennent déjà.

> Pour nous écrire, cette adresse postale suffit :

Groupe Arc-en-ciel
1853 Yvorne

> Pour nous lire ou nous contacter sur Internet :

www.arcenciel-yvorne.ch
OU sur **facebook** !



La Gazette

N° 10

Décembre 2012

TOUT FAIRE POUR UNE POLITIQUE PLUS EQUITABLE !

Merci à vous qui avez voté pour nos candidats et qui croyez en une politique multipartite à Yvorne. Elle correspond aux intérêts du plus grand nombre des citoyens, même dans une petite commune.

Bien que vous soyez nombreux à avoir voté pour nous, nous n'avons que deux élus au Conseil communal pour la législature en cours.

La cause en est que le vote s'est fait au système majoritaire avec des listes de candidats séparées par groupes politiques.

Ceci ne peut plus durer !

Nous voulons que toute personne prête à s'engager pour la vie politique de la commune puisse avoir les mêmes chances d'être élue.

Une initiative communale pour changer le système d'élection est lancée : nous vous invitons à la signer et la faire signer.

Comme promis, nous avons suivi en 2012 les dossiers actuels tels que l'aménagement du territoire, la gestion des énergies et des eaux, l'accueil de jour des enfants. Vous trouvez en p.3 l'écho des démarches de nos Conseillers communaux et des membres actifs de notre groupe.

Nos activités et publications nous coûtent un peu d'argent. Si vous les appréciez, merci de bien vouloir y contribuer ! Nous serions aussi heureux d'accueillir de nouveaux membres actifs ou sympathisants.

Suzanne Wagner, présidente

Signez notre initiative pour l'élection du Conseil communal d'Yvorne au système proportionnel !

Dans un esprit démocratique, veuillez la signer même sans l'approuver, pour permettre aux électeurs de choisir en toute liberté leur mode d'élection.

POURQUOI L'ELECTION AU SYSTEME PROPORTIONNEL ?

Aucun doute que le Parti Libéral-Radical d'Yvorne est majoritaire au sein du corps électoral vuarnéran. Mais, comme il est favorisé par le système électoral majoritaire à plusieurs listes, il décroche au premier tour des élections 33 sièges sur 35 au Conseil Communal.

Ce score de 94% est abusif ! Le système majoritaire conviendrait si l'on présentait aux électeurs une liste unique où chaque candidat apparaîtrait sous sa couleur politique (PLR, UDC, indépendant, Arc-en-Ciel, etc.).

Cette solution de la liste unique ouverte à tous a été soumise trois fois au Parti Libéral-Radical, d'abord pour l'élection de 2006, puis pour celle de 2011 et enfin pour celle de 2016. Nos deux premières demandes ont essuyé un refus, et la dernière n'a reçu aucune réponse depuis plusieurs mois.

Nous déplorons vivement ce manque d'ouverture, mais il n'existe aucun moyen légal d'obliger notre adversaire politique à participer à une liste unique.

La seule solution constitutionnelle qui nous reste pour que les différentes sensibilités du corps électoral soient plus fidèlement représentées au Conseil communal est de passer à une élection au système proportionnel.

C'est pourquoi le groupe Arc-en-Ciel a proposé de lancer cette initiative communale et s'est allié pour la circonstance à l'Union Démocratique du Centre et à un membre du Parti Libéral-Radical. Ces partenaires partagent le souci de refléter des opinions diverses au sein du législatif communal.

Si l'initiative aboutit, en cas de refus du Conseil communal, les Vuarnérans pourront se prononcer en votation populaire.

Merci de signer l'initiative encartée et de la retourner début janvier 2013 à :

**Comité d'initiative en faveur de la proportionnelle
p.a. Mme Danielle Nicolier
Maisons-Neuves 9, 1853 Yvorne**

BONS VŒUX POUR LES FETES !

Ce que nous avons fait pour vous ces derniers mois

Le groupe Arc-en-Ciel avait marqué son intérêt pour **l'accueil familial de jour et l'accueil parascolaire** : un groupe de travail constitué de mamans d'Yvorne et de membres d'Arc-en-Ciel a rencontré la municipale Mme Frutschi pour faire le point sur ce qui existe et envisager de le développer. Mme Frutschi attend pour cela les directives précises du canton concernant l'horaire continu à l'école.

Nous avons aussi convenu qu'il serait bon d'entendre les accueillantes de jour travaillant sans l'accréditation du Réseau régional, qui pourraient ainsi être informées de l'évolution des conditions de travail dont elles peuvent bénéficier. Notre groupe a également accompagné une maman dans son projet de devenir accueillante familiale accréditée.

Nous avons aussi suivi plusieurs dossiers techniques :

> **Le turbinage des eaux potables ou usées** du réseau pour produire de l'électricité :

Selon le municipal Bassang, ce projet a déjà été étudié et s'est avéré ne pas être rentable.

> **L'éclairage public** :

Un dossier montrant qu'il est possible d'économiser de l'électricité en modifiant le type de lampadaires a été transmis à la Municipalité. Nous attendons un écho.

> **Le dispositif Ecofontaine** :

Ce mécanisme, fabriqué par l'entreprise Nicollier d'Yvorne, permettrait d'économiser sur les fontaines du village au moins 80% d'eau du réseau. Des discussions sont en cours depuis octobre 2011 entre le municipal des eaux J.-H. Müller, l'inventeur d'Ecofontaine Daniel Fischer et notre conseiller Ch.-A. Durnat en vue de l'installation d'un tel dispositif. Cette proposition nécessite encore un peu de temps pour être réalisée.

> **La qualité de l'air du Chablais** :

Nous avons été représentés à l'assemblée de l'association Chablaire. La qualité de l'air dans le Chablais n'est pas optimale, et Chablaire fonctionne comme une sentinelle indispensable, tenant sous pression les instances communales et cantonales et les industries responsables de la pollution qui ne respectent pas les limites légales.

Et au Conseil communal... →

Des détails sur nos dossiers? -

Allez voir notre site internet :

www.arcenciel-yvorne.ch !